



Accord-cadre à marchés subséquents multi-attributaire de services
-
CCAG Prestations intellectuelles

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Prestations d'assistance et d'ingénierie informatique

Procédure avec Négociation

« Accord-cadre n°2025.DOSI.053 »

POUVOIR ADJUDICATEUR
OPCO Santé 31 rue Anatole France 92309 LEVALLOIS-PERRET <u>Site internet</u> : www.opco-sante.fr

SOMMAIRE

Table des matières

ARTICLE 1 - OBJET ET ÉTENDUE DE LA CONSULTATION.....	5
1.1 – Objet.....	5
ARTICLE 2 – ORGANISATION TECHNIQUE DU MARCHÉ.....	5
2.1 – Modalités d'exécution	5
2.2 – Pilotage de l'accord-cadre.....	5
2.3 Allotissement du marché	5
ARTICLE 3 – PRESTATIONS ATTENDUES.....	6
3.1 Typologie des prestations	6
3.2 Description des activités attendues	8
3.3 Encadrement contractuel et suivi.....	8
3.4 Ordre de mission – Encadrement des prestations en régie.....	9
ARTICLE 4 – SUIVI, QUALITE ET ÉVALUATION DES PRESTATIONS	9
4.1 Suivi de l'exécution des prestations.....	9
ARTICLE 5 – CONTRAINTES TECHNIQUES ET EXIGENCES TRANSVERSALES	10
5.1 Interopérabilité et compatibilité	10
5.2 Respect du RGPD et des règles de sécurité.....	10
ARTICLE 6 – MODALITÉS DE PILOTAGE.....	11
6.1 Pilotage des prestations	11
ARTICLE 7 – Lot 1 : Infrastructure.....	11
7.1 Objet du lot.....	11
7.2 Technologies concernées	11
7.3 Profils attendus	12
7.4 Modalités spécifiques d'intervention.....	13
ARTICLE 8 – Lot 2 : Microsoft.....	13
8.1 Objet du lot.....	13
8.2 Technologies concernées	13
8.3 Profils attendus	13
8.4 Modalités spécifiques d'intervention.....	14
ARTICLE 9 – Lot 3 : Linux.....	14
9.1 Objet du lot.....	14

9.2 Technologies concernées	14
9.3 Profils attendus	15
9.4 Modalités spécifiques d'intervention	15
ARTICLE 10 – Lot 4 : Réseau Wifi.....	16
10.1 Objet du lot.....	16
10.2 Technologies concernées	16
10.3 Profils attendus	16
10.4 Modalités spécifiques d'intervention	17
ARTICLE 11 – Lot 5 : Sécurité périmétrique et filtrage.....	17
11.1 Objet du lot.....	17
11.2 Technologies concernées	17
11.3 Profils attendus	18
11.4 Modalités spécifiques d'intervention	18
ARTICLE 12 – Lot 6 : Développement	19
12.1 Objet du lot.....	19
12.2 Technologies concernées	19
12.3 Profils attendus	19
12.4 Modalités spécifiques d'intervention	20
ARTICLE 13 – Lot 7 : DevOps, SecOps	20
13.1 Objet du lot.....	20
13.2 Technologies concernées	21
13.3 Profils attendus	21
13.4 Modalités spécifiques d'intervention	22
ARTICLE 14 – Lot 8 : Homologation / Test	22
14.1 Objet du lot.....	22
14.2 Technologies concernées	22
14.3 Profils attendus	22
14.4 Modalités spécifiques d'intervention	23
ARTICLE 15 – Lot 9 : Ressources / Conseil	23
15.1 Objet du lot.....	23
15.2 Technologies concernées	23
15.3 Profils attendus	24
15.4 Modalités spécifiques d'intervention	24
ARTICLE 16 – Lot 10 : Cybersécurité	25

16.1	Objet du lot.....	25
16.2	Technologies concernées	25
16.3	Profils attendus	25
16.4	Modalités spécifiques d'intervention	26
ARTICLE 17 – Lot 11 : Intégrateur.....		26
17.1	Objet du lot.....	26
17.2	Technologies concernées	27
17.3	Profils attendus	27
17.4	Modalités spécifiques d'intervention	27
ARTICLE 18 – Lot 12 : Maintenance et câblage salle informatique		28
18.1	Objet du lot.....	28
18.2	Typologies des prestations	28
18.3	Profils attendus	28
18.4	Modalités spécifiques d'intervention	29
ARTICLE 19 – Lot 13 : DATA / IA		29
19.1	Objet du lot.....	29
19.2	Technologies concernées	29
19.3	Profils attendus	29
19.4	Modalités spécifiques d'intervention	30

ARTICLE 1 - OBJET ET ÉTENDUE DE LA CONSULTATION

1.1 – Objet

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) a pour objet de définir les prestations attendues dans le cadre d'un **accord-cadre multi-attributaire à marchés subséquents de prestations d'assistance et d'ingénierie informatique** pour l'OPCO Santé.

Le marché vise à doter l'OPCO Santé d'un dispositif souple et réactif lui permettant de recourir, selon ses besoins, à des compétences externes spécialisées dans les domaines suivants :

- Conseil stratégique et technique en systèmes d'information ;
- Intégration et maintenance d'infrastructures informatiques ;
- Développement, déploiement, supervision et sécurité des systèmes et réseaux ;
- Prestations de support, d'accompagnement et de pilotage de projets informatiques.

Ces prestations revêtent un **caractère intellectuel et technique**, et seront réalisées sous forme de missions ponctuelles ou récurrentes, sur site ou à distance.

Les prestations sont organisées en **vingt-six (25) lots au total dont treize (13) lots fonctionnels**, détaillés à l'article 2.3 du présent CCTP, permettant de couvrir l'ensemble des besoins actuels et à venir de l'OPCO Santé en matière d'expertise informatique, d'assistance technique, de cybersécurité, de data et d'intelligence artificielle.

Dans ce cadre, l'OPCO Santé mène une **amélioration continue de son système d'information**, afin de renforcer sa capacité d'analyse, de pilotage, de digitalisation des services et d'accompagnement de ses adhérents.

L'accord-cadre objet du présent CCTP s'inscrit dans cette dynamique de modernisation, visant à mobiliser des prestataires qualifiés pour accompagner les projets informatiques transverses ou spécialisés de l'OPCO Santé.

ARTICLE 2 – ORGANISATION TECHNIQUE DU MARCHÉ

2.1 – Modalités d'exécution

Les prestations sont mises en œuvre **exclusivement** au travers de **marchés subséquents**, conclus après remise en concurrence des titulaires du lot concerné.

Chaque marché subséquent précise notamment les objectifs, les livrables attendus, les délais d'exécution, les modalités de suivi et, le cas échéant, les indicateurs de performance.

Chaque remise en concurrence donnera lieu à la rédaction d'un **cahier des charges spécifique**, dans les conditions de l'article 22 du CCAP.

2.2 – Pilotage de l'accord-cadre

L'OPCO Santé assure la coordination technique et administrative de l'accord-cadre, notamment par :

- L'organisation des remises en concurrence entre titulaires ;
- Le suivi d'exécution des marchés subséquents ;
- La tenue d'un comité de suivi avec les prestataires référencés.

2.3 Allotissement du marché

Numéro du lot	Intitulé du lot
Lot 1	Infrastructure
Lot 2	Microsoft
Lot 3	Linux
Lot 4	Réseau / Wifi
Lot 5	Sécurité périmétrique et filtrage
Lot 6	Développement / API
Lot 7	DEVOPS / SECOPS
Lot 8	Homologation / Test
Lot 9	Ressources / Conseil
Lot 10	Cybersécurité
Lot 11	Intégrateur produit
Lot 11 a	Suite Service Now (ITSM,PPM,Etc..)
Lot 11 b	Produit Axway (Automator, API Gateway, Amplify Intégration/ Fusion)
Lot 11 c	CRM (efficy)
Lot 11 d	QuarksUP
Lot 11 e	UKG SIRH
Lot 11 f	SAGE
Lot 11 g	Silae
Lot 11 h	Cleemy
Lot 11 i	LMS Moodle
Lot 11 j	Dynatrace
Lot 11 k	DocuSign
Lot 11 l	Vocalcom
Lot 11 m	Jira /Confluence
Lot 12	Maintenance et câblage salle informatique
Lot 13	DATA / IA

ARTICLE 3 – PRESTATIONS ATTENDUES

3.1 Typologie des prestations

Les prestations couvertes par le présent accord-cadre sont de nature intellectuelle, technique et fonctionnelle. Elles sont réalisées dans le cadre de missions ponctuelles ou récurrentes confiées par l'OPCO Santé à des prestataires spécialisés via marchés subséquents.

Les prestations peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative :

- **Conseil, expertise, et accompagnement :**
 - Audit technique et organisationnel ;
 - Etudes d'architecture, d'urbanisation ou d'opportunité ;
 - Appui au pilotage de projet ou à la transformation numérique ;
- **Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :**
 - Analyse des besoins et rédaction de cahier des charges ;
 - Animation d'ateliers utilisateurs ;

- Planification, reporting, conduite du changement.
- **Conception, développement et intégration :**
 - Réalisation d'applications, de scripts ou d'interfaces ;
 - Paramétrage, interconnexion de composants ou d'API ;
 - Déploiement technique dans les environnements cibles ;
- **Support technique et maintenance évolutive (TME) :**
 - Résolution d'incidents ou anomalies ;
 - Mises à jour fonctionnelles et correctives ;
 - Optimisation des performances ;
- **Homologation, tests et validation :**
 - Élaboration et exécution de plans de tests ;
 - Tests de non-régression, de charge, d'intégration ;
 - Suivi des anomalies et corrections ;
- **Formation et transfert de compétences :**
 - Rédaction de supports techniques et guides utilisateurs ;
 - Sessions de formation ou de prise en main ;
 - Montée en compétence des équipes internes OPCO Santé ;

Les prestations exécutées sur site :

Cette typologie de prestation consistera en la mise à disposition de ressources intégrée aux équipes internes de l'OPCO Santé. Le titulaire présentera les ressources demandées dans le marché subséquent afin de réaliser les prestations techniques ou intellectuelles pouvant être ponctuelles ou récurrentes.

Les prestations attendues dans le cadre de ce périmètre couvrent un large éventail d'interventions destiné à assurer l'intégration, le maintien en conditions opérationnelles, l'évolution et la sécurisation de l'infrastructure technique et logicielle de l'OPCO Santé. Elles peuvent inclure notamment des missions de diagnostic et d'analyse, telles que l'évaluation de l'état des équipements ou technologies du périmètre du lot et l'évaluation des performances et/ou de la sécurité afin de formuler des préconisations d'optimisation, d'évolution et/ou de renouvellement sur le périmètre du lot. Il pourra également être demandé de réaliser ou encore de contribuer à des études sur l'évolution de l'architecture technique ou applicative et de piloter, de réaliser ou de contribuer aux projets susceptibles d'en découler.

Ces prestations pourraient comprendre également l'exploitation courante des systèmes, des logiciels et des équipements (mise à jour, supervision, maintien en condition opérationnelle), la gestion des incidents complexes ou récurrents, ainsi que la mise en œuvre ou la révision des dispositifs de reprise d'activité. Les titulaires pourront être amenés à produire une documentation technique détaillée (documentation, procédures, schémas, fiches d'exploitation, ...) et à assurer le transfert de compétences vers les équipes internes, ou à accompagner la conduite de projets de transformation. L'ensemble des prestations devront être réalisées dans le respect des politiques internes de sécurité, de confidentialité, de traçabilité et de continuité de service.

Les prestations de type projet en réponse à une expression de besoin :

Cette typologie de prestation consistera en la réponse à une expression de besoin formulée par l'OPCO Santé relative à un projet avec engagement de résultat. Le titulaire sera libre de proposer dans le cadre du marché subséquent le dispositif humain et organisationnel nécessaire à l'atteinte du résultat attendu.

Il est attendu dans le cadre de cette typologie d'intervention la réalisation de prestations techniques ou intellectuelles pouvant être ponctuelles ou récurrentes.

Les prestations attendues dans le cadre de ce périmètre couvrent un large éventail d'interventions

destiné à assurer l'intégration, l'évolution et la sécurisation de l'infrastructure technique et logicielle de l'OPCO Santé. Elles peuvent inclure notamment des missions de diagnostic et d'analyse, telles que l'évaluation de l'état des équipements ou technologies du périmètre du lot et l'évaluation des performances et/ou de la sécurité afin de formuler des préconisations d'optimisation, d'évolution et/ou de renouvellement sur le périmètre du lot. Il pourra également être demandé de réaliser ou encore de contribuer à des études d'impact sur l'évolution de l'architecture technique ou applicative et de piloter, de réaliser ou de contribuer aux projets susceptibles d'en découler. Les titulaires pourront être amenés à produire une documentation technique détaillée (procédures, schémas, fiches d'exploitation, ...), à assurer le transfert de compétences vers les équipes internes ou à accompagner la conduite de projets de transformation technique. L'ensemble des prestations devra être réalisé dans le respect des bonnes pratiques de sécurité en vigueur, de confidentialité, et de traçabilité. Il sera également nécessaire de respecter la politique externe de sécurité, de confidentialité, de traçabilité et de continuité de service.

Les prestations réalisées sous forme de mise à disposition de ressources (régie) sont exécutées selon une obligation de moyens.

Les prestations réalisées sous forme de projet, impliquant la fourniture de livrables ou l'atteinte d'objectifs définis, sont soumises à une obligation de résultat, sauf stipulation contraire dans le marché subséquent

3.2 Description des activités attendues

Chaque marché subséquent donnera lieu à la production de prestations définies dans le cahier des charges correspondant à chacun des lots du présent marché.

Le consultant intervient en immersion au sein de la **Direction de l'organisation et systèmes d'Information** (DOSI) de l'OPCO Santé, dans un rôle fonctionnel ou technique, sous la coordination directe d'un responsable ou d'un chef de projet. Il peut être amené à travailler sur site ou à distance, selon les modalités précisées dans chaque marché subséquent. Il participe pleinement aux comités projets internes ainsi qu'aux rituels d'équipe (réunions quotidiennes, revues d'avancement, points jalons, etc.), et peut contribuer à la production de livrables techniques, documentaires ou organisationnels en lien avec les objectifs de la mission.

Ce mode d'intervention vise à renforcer temporairement les équipes internes de l'OPCO Santé sur des expertises ciblées, dans le cadre de projets, de maintenance ou de besoins récurrents.

Dans le cadre de l'exécution des prestations, le titulaire est tenu à un devoir de conseil, incluant une obligation d'information, d'alerte et de mise en garde sur les besoins exprimés, les choix techniques et les risques identifiés.



En sa qualité d'employeur, le Titulaire conserve l'autorité hiérarchique et disciplinaire exclusive sur son personnel pendant toute la durée de l'exécution des prestations. L'OPCO Santé ne dispose d'aucun pouvoir hiérarchique ou disciplinaire à l'égard des consultants du Titulaire.

3.3 Encadrement contractuel et suivi

Chaque mission donnera lieu à la conclusion d'un marché subséquent précisant le profil recherché (compétences attendues, niveau d'expérience, localisation, expertise technique), la durée prévisionnelle de la mission exprimée en jours/homme, le volume d'intervention estimé sur la base d'un tarif journalier (TJM) issu du BPU du titulaire, le lieu principal d'exécution (sur site OPCO Santé ou tout autre lieu conclu entre le pouvoir adjudicateur et le titulaire), ainsi que le nom du référent OPCO chargé du pilotage opérationnel et les modalités de coordination prévues pendant toute la durée de la mission.

3.4 Ordre de mission – Encadrement des prestations en régie

Chaque prestation en régie fera l'objet d'un **bon de commande**, établi dans le cadre d'un **marché subséquent**, matérialisant le démarrage effectif de l'intervention du consultant.

Ce bon de commande constitue un document contractuel obligatoire, Il précise les éléments suivants :

- **Profil retenu** (nom, fonction, compétence, TJM applicable) ;
- **Périmètre de la mission** (projet ou activité concerné, rôle attendu, environnement technique) ;
- **Dates prévisionnelles de début et de fin de mission**, durée exprimée en jours ouvrés ;
- **Lieu principal d'intervention** (sur site, à distance, mixte), conditions logistiques éventuelles ;
- **Nom du référent OPCO Santé chargé du pilotage opérationnel** ;
- **Livrables éventuels attendus** (notes, rapports, outils internes, transferts de compétences) ;
- **Modalités de validation de la mission** (PV de démarrage, suivi mensuel, réunion bilan) ;

Le bon de commande doit être validé par écrit et transmis au titulaire avant tout démarrage effectif de la mission. Aucun jour ne pourra être facturé sans ce bon de commande.

ARTICLE 4 – SUIVI, QUALITE ET ÉVALUATION DES PRESTATIONS

4.1 Suivi de l'exécution des prestations

Les titulaires s'engagent à assurer un **suiti régulier** de l'exécution de ses prestations, en lien étroit avec les équipes de l'OPCO Santé. À ce titre, ils devront :

- Participer aux réunions de suivi et comités de pilotage et comités projet (périodicité précisée dans le marché subséquent) ;
- L'avancement constaté en réunion fera l'objet d'un PV de validation entérinant chaque nouvelle phase du projet ;
- Tenir à jour les outils de reporting (tableaux de bord d'avancement, planning, indicateurs de qualité, ...) ;
- Alerter sans délai l'OPCO Santé en cas de difficulté technique, de dérive planning ou de besoin complémentaire ;
- Mettre en œuvre des actions correctives en cas de non-conformité, d'incident ou d'insatisfaction.

Chaque marché subséquent pourra prévoir des indicateurs de performance à atteindre, parmi

lesquels :

- Respect des délais contractuels ;
- Tableau de bord de suivi d'activité avec le détail du temps passé sur des activités ;
- Qualité technique des livrables ;
- Taux de disponibilité ou de couverture des jours planifiés ;
- Niveau de satisfaction du référent OPCO.

Ces indicateurs pourront, le cas échéant, être assortis d'engagements de niveaux de service (SLA) définis dans chaque marché subséquent et opposables au titulaire.

Le non-respect répété des engagements donnera lieu à des pénalités, une suspension des missions ou, en dernier recours, une résiliation du marché subséquent.

De plus, les livrables produits dans le cadre des prestations pourront faire l'objet d'une procédure de vérification et de recette formalisée, précisée dans chaque marché subséquent, incluant des critères d'acceptation objectifs, mesurables et vérifiables.

La validation des livrables pourra être formalisée par un procès-verbal de recette.

ARTICLE 5 – CONTRAINTES TECHNIQUES ET EXIGENCES TRANSVERSALES

5.1 Interopérabilité et compatibilité



Les prestations réalisées devront **s'intégrer pleinement dans l'environnement technique de l'OPCO Santé**, sans remise en cause des outils ou standards en place. Toute évolution ou ajout devra faire l'objet d'une validation préalable de la DOSI.

5.2 Respect du RGPD et des règles de sécurité

Les titulaires sont tenus de respecter les exigences du **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**, ainsi que les normes internes de sécurité de l'information de l'OPCO Santé.



Les consultants devront :

- Signer un engagement de confidentialité individuel ;
- Être sensibilisés aux enjeux de protection des données personnelles ;
- Appliquer les règles de cybersécurité définies par la DOSI (plan de sensibilisation, formation module sécurité) ;
- Appliquer les bonnes pratiques définies par la DOSI (accès, mots de passe, stockage, logs, etc.).

ARTICLE 6 – MODALITÉS DE PILOTAGE

6.1 Pilotage des prestations

L'OPCO Santé assure le **pilotage global** de l'accord-cadre et le suivi de chaque marché subséquent.

Pour chaque lot ou mission, un **réfèrent OPCO** est désigné. Il est l'interlocuteur principal du titulaire pour la coordination, la validation des livrables, la gestion des aléas et le contrôle qualité.

Un **comité de suivi** réunissant les titulaires et l'OPCO Santé sera organisé périodiquement (trimestriel, semestriel ou annuel), pour :

- Suivre l'exécution globale du marché ;
- Identifier les axes d'amélioration ;
- Partager les retours d'expérience.

ARTICLE 7 – Lot 1 : Infrastructure

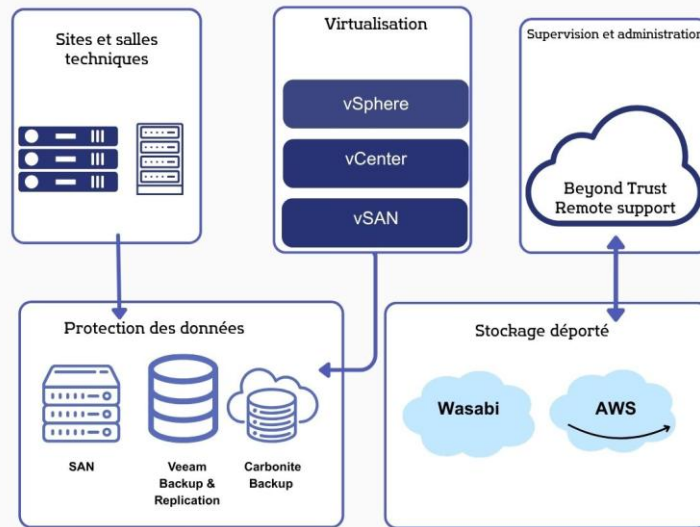
7.1 Objet du lot

Le présent lot concerne la réalisation de prestations visant à maintenir et faire évoluer l'infrastructure informatique physique et virtuelle de l'OPCO Santé. Ces prestations portent notamment sur les serveurs, les dispositifs de stockage, la virtualisation, les solutions de sauvegarde et les environnements d'hébergement en cloud.

7.2 Technologies concernées

L'infrastructure informatique de l'OPCO Santé repose sur une architecture dite hybride, combinant des équipements physiques répartis sur plusieurs sites avec des services hébergés dans le cloud. Ce socle technique permet d'assurer le fonctionnement des outils métiers, des applications internes et des services numériques utilisés au quotidien par les collaborateurs et les usagers. Les environnements de production sont principalement installés sur des serveurs physiques des marques DELL et HP, avec des solutions de stockage local (de type SAN ou NAS) assurant la redondance et la performance nécessaires au traitement des données critiques. Le système d'information est virtualisé à l'aide de la suite VMWare, permettant une gestion centralisée, une répartition optimisée des ressources et une haute disponibilité des environnements. Les dispositifs de sauvegarde et de continuité d'activité reposent sur les solutions Veeam Backup & Replication et Carbonite Backup, utilisées respectivement pour la sauvegarde sur site et la réplication dans le cloud. La supervision à distance et l'administration des équipements sont assurées par des outils spécialisés garantissant la traçabilité des interventions, notamment BeyondTrust Remote Support. En complément, l'OPCO Santé mobilise des services de stockage en ligne pour des besoins spécifiques : la solution Wasabi pour l'archivage long terme, et AWS pour le provisionnement à la demande, l'hébergement de données ou certaines briques de continuité d'activité. Dans un contexte de modernisation continue du système d'information, ces environnements font l'objet d'un pilotage rigoureux par la DSI et d'une standardisation progressive, afin de garantir leur performance, leur sécurité, leur conformité réglementaire (notamment au RGPD) et leur interopérabilité.

INFRASTRUCTURE NUMÉRIQUE DE L'OPCO SANTÉ



7.3 Profils attendus

Dans le cadre du lot n°1, les titulaires devront être en mesure de mobiliser des profils à forte expertise, couvrant l'ensemble des domaines liés aux infrastructures systèmes, réseaux et cloud.

Technicien support : Le technicien support assure la prise en charge, le diagnostic et la résolution des incidents et demandes liés aux postes de travail, aux outils bureautiques, et aux applicatifs métiers en garantissant la continuité de service, la qualité de support aux utilisateurs et le respect des engagements de service (SLA).

Administrateur système : Il assure l'exploitation, l'administration et le maintien en conditions opérationnelles des environnements serveurs et systèmes. Il intervient sur la gestion courante, le support et la sécurisation des infrastructures, en lien avec les équipes internes.

Ingénieur/Expert système infrastructure : Assure le bon fonctionnement des infrastructures virtualisées et physiques, dans un contexte multisite.

Ingénieur/Expert réseau et sécurité : Configure les accès et sécurise les communications entre les différents sites et systèmes.

Architecte : L'architecte conçoit et garantit la cohérence des architectures du système d'information incluses dans le lot concerné, en assurant leur alignement avec les besoins métiers, les standards techniques et les exigences de sécurité, de performance et d'évolutivité.

Chef de projet : Le chef de projet pilote et coordonne la réalisation des projets du système d'information du lot concerné, en garantissant leur alignement avec les besoins métiers, ainsi que le respect des exigences de qualité, de coûts, de délais et de gestion des risques.

Directeur de projet : Le directeur de projet pilote et supervise un ou plusieurs projets ou programmes du système d'information relatifs au lot concerné, en garantissant leur cohérence globale, leur alignement avec les objectifs stratégiques et le respect des exigences de qualité, de coûts, de délais et de maîtrise des risques.

7.4 Modalités spécifiques d'intervention

Les prestations en régie doivent être réalisées sur site ou à distance en concertation avec l'OPCO Santé. Les prestations de type projet seront réalisées selon des modalités précisées dans chaque marché subséquent. Le prestataire devra respecter les politiques internes en matière de sécurité informatique et de protection des données (notamment RGPD). Une traçabilité des interventions, ainsi qu'une documentation associée, seront systématiquement exigées.

Le respect de la traçabilité, de la documentation des opérations et des processus de validation (recette, PV, sauvegarde préalable) est exigé de la part du titulaire.

ARTICLE 8 – Lot 2 : Microsoft

8.1 Objet du lot

Le présent lot porte sur les prestations intellectuelles et techniques relatives à la gestion, à l'évolution, à l'exploitation et à la sécurisation de l'environnement Microsoft utilisé par l'OPCO Santé. Ce périmètre couvre les outils collaboratifs Microsoft 365, les services associés à l'infrastructure cloud Microsoft Azure, les systèmes d'identité, ainsi que l'administration des postes de travail et des serveurs d'entreprise. Les prestations peuvent concerner des environnements hébergés localement (on-premise) ou dans le cloud, et ont pour finalité d'assurer un fonctionnement cohérent, sécurisé et performant des services numériques supportant les activités internes de l'OPCO.

8.2 Technologies concernées

L'environnement technique du lot comprend notamment les technologies suivantes (liste non exhaustive) :

- ✓ Suite Microsoft 365 (version E5) : messagerie, outils de travail collaboratif, partage documentaire, communication interne ;
- ✓ Services Azure : déploiement de postes, gestion des identités, environnement virtuel de travail ;
- ✓ Services liés aux postes utilisateurs : systèmes Windows 10/11, politiques de sécurité, mises à jour centralisées ;
- ✓ Services d'infrastructure : Active Directory, serveurs de messagerie (Exchange), bases de données (SQL Server), services de publication (IIS), gestion de mises à jour (WSUS).

8.3 Profils attendus

Les titulaires devront pouvoir proposer, selon les besoins précisés dans les marchés subséquents, des intervenants qualifiés parmi les profils suivants :

Technicien support : Le technicien support assure la prise en charge, le diagnostic et la résolution des incidents et demandes liés aux postes de travail, aux outils bureautiques, et aux applicatifs métiers en garantissant la continuité de service, la qualité de support aux utilisateurs et le respect des engagements de service (SLA).

Administrateur : L'administrateur assure l'exploitation, la configuration et le maintien en condition opérationnelle des composants du système d'information du lot concerné, dans le respect des standards et de la documentation technique en

garantissant leur disponibilité, leur performance et leur sécurité.

Ingénieur / Expert : L'ingénieur IT conçoit, met en œuvre et fait évoluer les solutions techniques du système d'information du lot concerné, en garantissant leur performance, leur sécurité, leur fiabilité et leur adéquation aux besoins métiers et aux standards techniques. Il assure également la production, la mise à jour et la gestion de la documentation technique associée à son périmètre d'intervention.

Architecte : L'architecte conçoit et garantit la cohérence des architectures du système d'information incluses dans le lot concerné, en assurant leur alignement avec les besoins métiers, les standards techniques et les exigences de sécurité, de performance et d'évolutivité.

Chef de projet : Le chef de projet pilote et coordonne la réalisation des projets du système d'information du lot concerné, en garantissant leur alignement avec les besoins métiers, ainsi que le respect des exigences de qualité, de coûts, de délais et de gestion des risques.

Directeur de projet : Le directeur de projet pilote et supervise un ou plusieurs projets ou programmes du système d'information relatifs au lot concerné, en garantissant leur cohérence globale, leur alignement avec les objectifs stratégiques et le respect des exigences de qualité, de coûts, de délais et de maîtrise des risques.

Tous les profils mobilisés devront respecter les règles de confidentialité, les procédures internes et les engagements de traçabilité et de qualité documentaire définis par l'OPCO Santé.

8.4 Modalités spécifiques d'intervention

Les prestations en régie doivent être réalisées sur site ou à distance en concertation avec l'OPCO Santé. Les prestations de type projet seront réalisées selon des modalités précisées dans chaque marché subséquent. Le prestataire devra respecter les politiques internes en matière de sécurité informatique et de protection des données (notamment RGPD). Une traçabilité des interventions, ainsi qu'une documentation associée, seront systématiquement exigées.

Le respect de la traçabilité, de la documentation des opérations et des processus de validation (recette, PV, sauvegarde préalable) est exigé de la part du titulaire.

ARTICLE 9 – Lot 3 : Linux

8.5 Objet du lot

Le présent lot concerne les prestations de nature intellectuelle et technique liées à l'installation, à l'exploitation, à la supervision et à l'évolution des systèmes Linux utilisés par l'OPCO Santé. Ces prestations portent notamment sur les environnements virtualisés, les plateformes conteneurisées, les bases de données open source et les services interconnectés s'appuyant sur des technologies libres. Les titulaires interviendront sur l'ensemble du cycle de vie de ces environnements, dans une logique de sécurisation, d'optimisation et de maintien en condition opérationnelle.

8.6 Technologies concernées

L'environnement technique du **lot n°3 Linux** comprend notamment les technologies suivantes (liste non exhaustive) :

- **Systèmes Linux / virtualisation** : RedHat, Ubuntu, Thal OS, KVM, Proxmox, RedHat Virtualisation
- **Conteneurisation & orchestration** : Docker, Kubernetes (Tanzu), Cillium, MetalLB
- **Réseau et sécurité** : WireGuard (VPN), CNI (Cillium)
- **Bases de données** : PostgreSQL, MariaDB, MongoDB, Redis, MEMCached, ETCD
- **Traitement de messages et files d'attente** : Kafka, AWS SQS/SNS, Azure Queue Storage, Azure Service Bus

8.7 Profils attendus

Les titulaires devront avoir la capacité de proposer, selon les besoins exprimés dans les marchés subséquents, des intervenants disposant d'une expertise éprouvée dans les environnements techniques Linux, virtualisés ou conteneurisés. Les profils suivants sont notamment attendus :

Administrateur : L'administrateur assure l'exploitation, la configuration et le maintien en condition opérationnelle des composants du système d'information du lot concerné, dans le respect des standards et de la documentation technique en garantissant leur disponibilité, leur performance et leur sécurité.

Ingénieur / Expert : L'ingénieur IT conçoit, met en œuvre et fait évoluer les solutions techniques du système d'information du lot concerné, en garantissant leur performance, leur sécurité, leur fiabilité et leur adéquation aux besoins métiers et aux standards techniques. Il assure également la production, la mise à jour et la gestion de la documentation technique associée à son périmètre d'intervention.

Architecte : L'architecte conçoit et garantit la cohérence des architectures du système d'information incluses dans le lot concerné, en assurant leur alignement avec les besoins métiers, les standards techniques et les exigences de sécurité, de performance et d'évolutivité.

Chef de projet : Le chef de projet pilote et coordonne la réalisation des projets du système d'information du lot concerné, en garantissant leur alignement avec les besoins métiers, ainsi que le respect des exigences de qualité, de coûts, de délais et de gestion des risques.

Directeur de projet : Le directeur de projet pilote et supervise un ou plusieurs projets ou programmes du système d'information relatifs au lot concerné, en garantissant leur cohérence globale, leur alignement avec les objectifs stratégiques et le respect des exigences de qualité, de coûts, de délais et de maîtrise des risques.

8.8 Modalités spécifiques d'intervention

Les prestations en régie doivent être réalisées sur site ou à distance en concertation avec l'OPCO Santé. Les prestations de type projet seront réalisées selon des modalités précisées dans chaque marché subséquent. Le prestataire devra respecter les politiques internes en matière de sécurité informatique et de protection des données (notamment RGPD). Une traçabilité des interventions, ainsi qu'une documentation associée, seront systématiquement exigées.

Le respect de la traçabilité, de la documentation des opérations et des processus de validation (recette, PV, sauvegarde préalable) est exigé de la part du titulaire.

ARTICLE 10 – Lot 4 : Réseau Wifi

9.1 Objet du lot

Le présent lot porte sur la réalisation de prestations intellectuelles et techniques relatives à la conception, à la mise en œuvre, à l'exploitation et à la sécurisation des infrastructures réseau filaires et sans fil de l'OPCO Santé. Ces prestations couvrent l'ensemble des composants nécessaires au bon fonctionnement des connexions entre sites, à l'accès aux ressources internes ou cloud, et à la gestion des environnements Wi-Fi. L'objectif est de garantir la disponibilité, la performance et la sécurité des réseaux de communication internes, dans un contexte d'hybridation croissante des usages. Les équipements concernés relèvent d'un parc multi-constructeurs incluant Cisco, Huawei, Aruba (HPE), Cisco Meraki et Extreme Cloud IQ.

9.2 Technologies concernées

Les prestations du présent lot couvrent notamment les technologies suivantes (liste non exhaustive), en place ou en déploiement à l'OPCO Santé :

- **Réseaux filaires et interconnexion de sites :**
 - **Cisco** (Catalyst, ISR, ASA) : routage, commutation, firewalling
 - **Huawei** : commutateurs d'accès, équipements multiservices
 - **Cisco Meraki** : administration réseau cloud, firewalls, points d'accès managés
- **Infrastructures Wifi :**
 - **Aruba (HPE)** : contrôleurs, points d'accès, gestion centralisée, portail captif
 - **Extreme Cloud IQ** : orchestration cloud des réseaux Wifi

9.3 Profils attendus

Les titulaires du présent lot devront mobiliser des intervenants expérimentés, capables d'évoluer dans un environnement technique diversifié et multisite, incluant à la fois des infrastructures réseau classiques et des solutions de pilotage réseau en mode cloud.

Administrateur : L'administrateur assure l'exploitation, la configuration et le maintien en condition opérationnelle des composants du système d'information du lot concerné, dans le respect des standards et de la documentation technique en garantissant leur disponibilité, leur performance et leur sécurité.

Ingénieur / Expert : L'ingénieur conçoit, met en œuvre et fait évoluer les solutions techniques du système d'information du lot concerné, en garantissant leur performance, leur sécurité, leur fiabilité et leur adéquation aux besoins métiers et aux standards techniques. Il assure également la production, la mise à jour et la gestion de la documentation technique associée à son périmètre d'intervention.

Architecte : L'architecte conçoit et garantit la cohérence des architectures du système d'information incluses dans le lot concerné, en assurant leur alignement avec les besoins métiers, les standards techniques et les exigences de sécurité, de performance et d'évolutivité.

Chef de projet : Le chef de projet pilote et coordonne la réalisation des projets du système d'information du lot concerné, en garantissant leur alignement avec les besoins métiers, ainsi que le respect des exigences de qualité, de coûts, de délais et de gestion des risques.

Directeur de projet : Le directeur de projet pilote et supervise un ou plusieurs projets ou programmes du système d'information relatifs au lot concerné, en garantissant leur cohérence globale, leur alignement avec les objectifs stratégiques et le respect des exigences de qualité, de coûts, de délais et de maîtrise des risques.

9.4 Modalités spécifiques d'intervention

Les prestations en régie doivent être réalisées sur site ou à distance en concertation avec l'OPCO Santé. Les prestations de type projet seront réalisées selon des modalités précisées dans chaque marché subséquent. Le prestataire devra respecter les politiques internes en matière de sécurité informatique et de protection des données (notamment RGPD). Une traçabilité des interventions, ainsi qu'une documentation associée, seront systématiquement exigées.

Le respect de la traçabilité, de la documentation des opérations et des processus de validation (recette, PV, sauvegarde préalable) est exigé de la part du titulaire.

ARTICLE 11 – Lot 5 : Sécurité périmétrique et filtrage

10.1 Objet du lot

Le présent lot a pour objet la réalisation de prestations intellectuelles et techniques relatives à la sécurisation périmétrique du système d'information de l'OPCO Santé. Ces prestations portent notamment sur la gestion des accès réseau, la détection des menaces, le filtrage web, la sécurisation des flux de messagerie, la protection des postes de travail, ainsi que l'administration des outils associés. Elles s'inscrivent dans une démarche globale de prévention, de supervision et de remédiation des risques de sécurité, dans un environnement multisite, interconnecté et conforme aux exigences réglementaires.

10.2 Technologies concernées

Les prestations du lot sécurité périmétrique et filtrage porteront notamment sur les outils suivants (liste non exhaustive) :

- **Pare-feux nouvelle génération :**
 - **Palo Alto** : inspection de trafic, règles de sécurité applicatives, gestion des politiques, logs, VPN, haute disponibilité
- **Équilibrage de charge & reverse proxy :**
 - **Kemp** : gestion du trafic applicatif, redondance, routage intelligent, publication sécurisée d'applications
- **Protection des postes et détection de menaces :**
 - **Sentinel One** : antivirus EDR/NGAV, détection comportementale, remédiation, supervision centralisée
- **Filtrage web / DNS :**
 - **Cisco Umbrella** : protection contre les connexions malveillantes, contrôle des accès Internet, politique de navigation
- **Protection contre les spams et menaces mail :**
 - **Mimecast** : antispam, protection contre les phishings, pièces jointes malveillantes, sandboxing, journalisation

10.3 Profils attendus

Les titulaires du présent lot devront mobiliser des intervenants expérimentés, capables d'évoluer dans un environnement technique diversifié et multisite, incluant à la fois des infrastructures réseau classiques et des solutions de pilotage réseau en mode cloud.

Administrateur : L'administrateur assure l'exploitation, la configuration et le maintien en condition opérationnelle des composants du système d'information du lot concerné, dans le respect des standards et de la documentation technique en garantissant leur disponibilité, leur performance et leur sécurité.

Ingénieur / Expert : L'ingénieur IT conçoit, met en œuvre et fait évoluer les solutions techniques du système d'information du lot concerné, en garantissant leur performance, leur sécurité, leur fiabilité et leur adéquation aux besoins métiers et aux standards techniques. Il assure également la production, la mise à jour et la gestion de la documentation technique associée à son périmètre d'intervention.

Architecte : L'architecte conçoit et garantit la cohérence des architectures du système d'information incluses dans le lot concerné, en assurant leur alignement avec les besoins métiers, les standards techniques et les exigences de sécurité, de performance et d'évolutivité.

Chef de projet : Le chef de projet pilote et coordonne la réalisation des projets du système d'information du lot concerné, en garantissant leur alignement avec les besoins métiers, ainsi que le respect des exigences de qualité, de coûts, de délais et de gestion des risques.

Directeur de projet : Le directeur de projet pilote et supervise un ou plusieurs projets ou programmes du système d'information relatifs au lot concerné, en garantissant leur cohérence globale, leur alignement avec les objectifs stratégiques et le respect des exigences de qualité, de coûts, de délais et de maîtrise des risques.

Analyste SOC / Expert réponse sur incidents périmètre : Analyse des événements et logs issus des équipements périmètre, détection d'intrusion, investigation sur les flux suspects et qualification des alertes. Profil orienté opérations et surveillance continue.

Auditeur / Pentesteur : Réalisation d'audits de configuration des équipements périmètre, revue des bases de règles, tests d'intrusion réseau et analyse de la surface d'exposition. Produit des recommandations de durcissement et de mise en conformité.

10.4 Modalités spécifiques d'intervention

Les prestations en régie doivent être réalisées sur site ou à distance en concertation avec l'OPCO Santé. Les prestations de type projet seront réalisées selon des modalités précisées dans chaque marché subséquent. Le prestataire devra respecter les politiques internes en matière de sécurité informatique et de protection des données (notamment RGPD). Une traçabilité des interventions, ainsi qu'une documentation associée, seront systématiquement exigées.

Le respect de la traçabilité, de la documentation des opérations et des processus de validation (recette, PV, sauvegarde préalable) est exigé de la part du titulaire.

ARTICLE 12 – Lot 6 : Développement

10.5 Objet du lot

Le présent lot porte sur la réalisation de prestations de conception, de développement, d'intégration, de maintien en condition opérationnelle et d'évolution de solutions applicatives utilisées par l'OPCO Santé. Ces prestations concernent aussi bien les applications existantes que les nouveaux projets de développement. Elles incluent la mise en œuvre de composants logiciels (interfaces utilisateurs, services métier, APIs), l'intégration de middlewares, l'automatisation des traitements, la gestion des bases de données, ainsi que le support à la transformation numérique du système d'information.

10.6 Technologies concernées

Les prestations du lot n°6 porteront notamment sur les outils suivants (liste non exhaustive) :

Le périmètre technique couvre les langages, frameworks, outils d'intégration, conteneurisation, bases et systèmes de messaging suivants :

- **Développement back-end** : Java (Spring Boot), Node.js, Go, .NET
- **Développement front-end** : Angular, React
- **CI/CD, DevOps et outils de build** : Git, Azure DevOps, Maven, Packetto Buildpack, Bash
- **Tests automatisés** : Playwright, Cucumber
- **Conteneurisation et orchestration** : Docker, Kubernetes
- **Bases de données** : PostgreSQL, MariaDB, MongoDB, Redis, ETCD, SQL/PLSQL
- **Middleware / files d'attente / messaging** : RabbitMQ, ActiveMQ, Kafka
- **Services cloud de messagerie** :
 - AWS SQS/SNS
 - Azure Queue Storage / Azure Service Bus
- **Cache & persistance distribuée** : Redis, Memcached
- **Intégration et API Management** :
 - Axway API Gateway/Manager, Tibco EBX (MDM et gouvernance de données)
 - Standards API : RAML, Swagger/OpenAPI
 - Sécurité des APIs : OAuth2, OpenID Connect

10.7 Profils attendus

Le titulaire devra avoir la capacité de proposer des intervenants qualifiés dans les domaines du développement logiciel, de l'architecture applicative et de l'intégration de services. Les profils suivants sont notamment attendus :

Développeur (Front-end, back-end, full stack) : Conçoit les interfaces web utilisées par les usagers internes ou externes, en assurant la compatibilité, l'accessibilité et l'intégration des services métiers via APIs sécurisées.

Développe les services métiers et les traitements applicatifs côté serveur, en assurant la cohérence des règles de gestion, la performance des appels et la robustesse des interactions avec les bases et middlewares.

Lead développeur / Tech Lead : Il est le référent technique d'un projet, garant de la qualité, de la cohérence et de la robustesse des solutions développées. Il

participe à la conception technique, encadre les développeurs et arbitre les choix technologiques. Il intervient sur les développements complexes et veille au respect des bonnes pratiques. Il coordonne les aspects techniques avec les équipes projet (architectes, DevOps, PO...). Son rôle est d'assurer la réussite technique du produit tout en accompagnant la montée en compétence de l'équipe

Développeur API : Conçoit, développe, sécurise et documente des APIs REST, dans un souci d'interopérabilité avec les systèmes internes (CRM, SIRH, référentiels) et externes, en respectant les normes d'authentification et les standards de publication. Supervise le bon fonctionnement des APIs exposées, gère les accès et les journaux, intervient en cas d'incident ou d'erreur, et assure la documentation et la traçabilité des flux.

Tech Lead API : Il est le référent technique chargé de concevoir, structurer et assurer la qualité des API d'un projet ou d'un système d'information. Il définit les standards d'architecture, les bonnes pratiques d'exposition et les règles de sécurisation des interfaces. Il encadre techniquement les développeurs API et valide les choix techniques. Il garantit la performance, la robustesse et la maintenabilité des API. Il veille également à la cohérence globale des intégrations entre les différents services.

Architecte : L'architecte conçoit et garantit la cohérence des architectures du système d'information incluses dans le lot concerné, en assurant leur alignement avec les besoins métiers, les standards techniques et les exigences de sécurité, de performance et d'évolutivité.

Assistant maîtrise d'œuvre : Il pilote opérationnellement les projets de développement. Il assure le respect des délais, des coûts et de la qualité technique, tout en garantissant la conformité des solutions aux besoins métiers et aux normes de sécurité de l'OPCO Santé. Sa mission inclut également la gestion des risques et la production de la documentation de traçabilité (PV, recettes).

Chef de projet : Le chef de projet pilote et coordonne la réalisation des projets du système d'information du lot concerné, en garantissant leur alignement avec les besoins métiers, ainsi que le respect des exigences de qualité, de coûts, de délais et de gestion des risques.

Directeur de projet : Le directeur de projet pilote et supervise un ou plusieurs projets ou programmes du système d'information relatifs au lot concerné, en garantissant leur cohérence globale, leur alignement avec les objectifs stratégiques et le respect des exigences de qualité, de coûts, de délais et de maîtrise des risques.

10.8 Modalités spécifiques d'intervention

Les prestations en régie doivent être réalisées sur site ou à distance en concertation avec l'OPCO Santé. Les prestations de type projet seront réalisées selon des modalités précisées dans chaque marché subséquent. Le prestataire devra respecter les politiques internes en matière de sécurité informatique et de protection des données (notamment RGPD). Une traçabilité des interventions, ainsi qu'une documentation associée, seront systématiquement exigées.

Le respect de la traçabilité, de la documentation des opérations et des processus de validation (recette, PV, sauvegarde préalable) est exigé de la part du titulaire.

ARTICLE 13 – Lot 7 : DevOps, SecOps

11.1 Objet du lot

Le présent lot a pour objet la réalisation de prestations de nature intellectuelle et technique destinées à accompagner l'OPCO Santé dans la mise en œuvre, la supervision et la sécurisation de ses processus de développement, d'intégration, de livraison et d'exploitation de ses services numériques.

Ces prestations pourront notamment porter sur la conception ou l'amélioration de chaînes d'intégration continue et de déploiement (CI/CD), l'automatisation des tâches techniques, la supervision des applications, la gestion des fichiers de journalisation (logs), la mise en œuvre de tests automatisés, ainsi que la prise en compte des aspects de sécurité dans le cycle de développement.

L'objectif est de permettre à l'OPCO Santé d'améliorer la fiabilité, la sécurité et la rapidité de mise en service de ses solutions numériques, dans le respect de ses exigences internes en matière de documentation, de traçabilité et de conformité réglementaire.

11.2 Technologies concernées

Les prestations du lot n°7 porteront notamment sur les technologies suivantes (liste non exhaustive) :

Outils d'infrastructure as code / CI/CD

- Terraform, Ansible, Helm, Kustomize, Flux CD, Argo CD
- Jenkins, Azure DevOps (CI/CD + SecOps)
- GitOps / intégration avec Kubernetes et microservices

Cloud et orchestrateurs

- Kubernetes (déploiement + monitoring)
- AWS, Azure
- RabbitMQ / ActiveMQ
- Kafka
- Services de file cloud : AWS SQS/SNS, Azure Queue Storage, Azure Service Bus

Supervision, logs & métrologie

- Dynatrace, Prometheus, Grafana
- Grafana Stack : Loki (logs), Tempo (tracing), Mimir (metrics), Alloy (pipeline)
- OpenID Connect pour l'authentification fédérée

Outils qualité et tests

- Méthodologies ISTQB
- Automatisation des tests : Selenium, Cypress, Robot Framework
- Postman, TestLink, ALM
- Suivi projet : Jira

11.3 Profils attendus

Les profils mobilisés devront intervenir dans un environnement multi-applicatif, multi-cloud, sécurisé et évolutif, avec un haut niveau d'autonomie et une forte capacité de collaboration avec les équipes internes.

Ingénieur / Expert DevOps : En charge de la conception, de l'automatisation et du suivi des chaînes de déploiement applicatif.

Ingénieur / Expert SecOps : Il est chargé d'intégrer les exigences de sécurité dans les processus techniques, depuis les phases amont des projets.

Lead Tech DevOps : Il intervient au lancement du projet jusqu'à son aboutissement. Il coordonne une équipe technique il assure le suivi technique de projet de développement afin de s'assurer de la qualité du projet.

Lead Tech Secops : Sa mission consiste à concevoir et à garantir la cohérence des architectures du système d'information en veillant à leur alignement avec les besoins métiers, tout en intégrant nativement les exigences de performance,

d'évolutivité et de sécurité. Il coordonne la mise en œuvre des chaînes CI/CD sécurisées (DevSecOps) en étroite collaboration avec l'ingénieur SecOps.

Architecte : L'architecte conçoit et garantit la cohérence des architectures du système d'information incluses dans le lot concerné, en assurant leur alignement avec les besoins métiers, les standards techniques et les exigences de sécurité, de performance et d'évolutivité.

Chef de projet : Le chef de projet pilote et coordonne la réalisation des projets du système d'information du lot concerné, en garantissant leur alignement avec les besoins métiers, ainsi que le respect des exigences de qualité, de coûts, de délais et de gestion des risques.

11.4 Modalités spécifiques d'intervention

Les prestations en régie doivent être réalisées sur site ou à distance en concertation avec l'OPCO Santé. Les prestations de type projet seront réalisées selon des modalités précisées dans chaque marché subséquent. Le prestataire devra respecter les politiques internes en matière de sécurité informatique et de protection des données (notamment RGPD). Une traçabilité des interventions, ainsi qu'une documentation associée, seront systématiquement exigées.

Le respect de la traçabilité, de la documentation des opérations et des processus de validation (recette, PV, sauvegarde préalable) est exigé de la part du titulaire.

ARTICLE 14 – Lot 8 : Homologation / Test

12.1 Objet du lot

Le présent lot porte sur la réalisation de prestations visant à accompagner l'OPCO Santé dans la mise en œuvre et la conduite de ses campagnes de tests et d'homologation applicative. Ces prestations couvrent les phases de validation fonctionnelle, technique ou d'intégration des solutions informatiques utilisées par l'OPCO Santé. Elles incluent notamment la conception de plans de tests, l'exécution de scénarios de validation, le suivi des anomalies, la documentation des résultats et, le cas échéant, l'automatisation progressive de certains tests.

12.2 Technologies concernées

Les technologies et outils associés à ce lot incluent (liste non exhaustive) :

- **Gestion de tests et anomalies** :
 - JIRA, TestLink, ALM
 - Azure DevOps (planification, tickets, traçabilité)
- **Outils d'observabilité et de performance**
 - Dynatrace
 - Neoload
- **Tests d'intégration et d'API** :
 - Postman (manuels ou automatisés)
 - Tests REST / SOAP (validation, performance, sécurité)
- **Automatisation des tests** :
 - Selenium (fonctionnel web), scripts PowerShell (automatisation systèmes)
- **Interopérabilité avec les environnements de développement** :
 - Connexion aux chaînes CI/CD, API, portails de services

12.3 Profils attendus

Dans le cadre de ses activités de validation logicielle et de sécurisation des mises

en production, l'OPCO Santé attend des titulaires du présent lot qu'ils mobilisent les profils suivants, capables d'intervenir sur l'ensemble du cycle de tests fonctionnels, techniques, automatisés ou d'intégration API. Ces profils collaboreront étroitement avec les équipes projet, la DSI et les métiers.

Chef de projet AMOE : Il pilote les campagnes de tests, coordonne les acteurs concernés, formalise les plans de tests, et supervise les validations jusqu'à la mise en production.

Testeur QA : Il élabore et exécute des tests fonctionnels ou de non-régression à partir des spécifications ; ainsi que des tests de performance. Il qualifie les anomalies, enrichit les cas de tests dans les outils (TestLink, Azure DevOps, JIRA), et participe à l'amélioration continue des livrables projet. Il intervient dès les phases amont (revue de cahier des charges) jusqu'à la clôture des campagnes.

Tech Lead QA/ Automation : Développe et conçoit des tests, fonctionnels et de performance, automatisés dans les environnements prévus, contribue à leur intégration dans les chaînes de déploiement et assure leur fiabilité.

12.4 Modalités spécifiques d'intervention

Les prestations en régie doivent être réalisées sur site ou à distance en concertation avec l'OPCO Santé. Les prestations de type projet seront réalisées selon des modalités précisées dans chaque marché subséquent. Le prestataire devra respecter les politiques internes en matière de sécurité informatique et de protection des données (notamment RGPD). Une traçabilité des interventions, ainsi qu'une documentation associée, seront systématiquement exigées.

Le respect de la traçabilité, de la documentation des opérations et des processus de validation (recette, PV, sauvegarde préalable) est exigé de la part du titulaire.

ARTICLE 15 – Lot 9 : Ressources / Conseil

13.1 Objet du lot

Le présent lot a pour objet la réalisation de prestations intellectuelles dans les domaines du conseil stratégique, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, de la transformation numérique, de la gouvernance des systèmes d'information, de l'organisation IT, et de l'accompagnement au changement. Ces prestations ont pour finalité d'appuyer l'OPCO Santé dans la structuration, la planification, la coordination et l'alignement de ses projets numériques avec ses orientations stratégiques, en lien avec les parties prenantes internes et externes concernées.

13.2 Technologies concernées

Les prestations attendues sur ce lot pourront couvrir, sans s'y limiter, les thématiques suivantes (liste non exhaustive) :

- **Conseil stratégique et digital** :
 - Transformation numérique, stratégie digitale, accompagnement à la modernisation du SI
 - Conseil en processus, gouvernance IT, pilotage de portefeuilles projets
 - Optimisation des investissements IT, alignement stratégique et ROI

- **AMOA / MOA / appui DSI / organisation SI :**
 - Assistance à la structuration de la DOSI (schéma directeur, organisation interne, urbanisation)
 - Définition de feuilles de route, comitologie, dispositifs de pilotage, PMO
 - Accompagnement aux démarches d'externalisation (SaaS, IaaS, PaaS)
- **Transformation métier et accompagnement au changement :**
 - Étude d'impacts, plan de conduite du changement, acculturation numérique
 - Animation d'ateliers métier, expression des besoins, cartographie des processus
 - Appui à l'intégration des outils dans les pratiques des utilisateurs
- **Responsabilité sociétale et numérique responsable :**
 - Conseil en stratégie Green IT et RSE orientée IT
 - Sensibilisation, évaluation des impacts environnementaux du SI, plan d'action durable

13.3 Profils attendus

Les profils attendus devront être capables d'intervenir auprès d'interlocuteurs stratégiques (direction générale, DSI, directions métiers) comme auprès des équipes opérationnelles, avec une forte capacité d'analyse, de structuration, de formalisation et d'accompagnement.

PMO : Il assure la coordination, le pilotage et le suivi des projets, en garantissant l'application des méthodes, le respect des délais, des coûts et de la qualité, ainsi que la production des indicateurs de pilotage.

Consultant AMOA : Il intervient sur l'analyse des besoins, la formalisation des processus, la rédaction des cahiers des charges, l'appui au pilotage et la coordination fonctionnelle des projets. Il fait le lien entre les métiers et la DOSI dans une logique de valeur et de conformité.

Architecte d'entreprise : Il structure la vision globale du SI, modélise les couches métier, applicative et technique, en cohérence avec la stratégie de l'organisation. Il propose des scénarios de transformation, formalise des schémas d'urbanisation, et contribue à l'harmonisation et à la cohérence du système d'information dans son ensemble.

Chef de projet : Le chef de projet pilote et coordonne la réalisation des projets du système d'information du lot concerné, en garantissant leur alignement avec les besoins métiers, ainsi que le respect des exigences de qualité, de coûts, de délais et de gestion des risques.

Consultant stratégie IT : Il accompagne la DOSI dans la définition de sa vision stratégique, la construction de son schéma directeur, l'arbitrage des priorités, et l'évaluation des investissements. Il apporte une expertise méthodologique et sectorielle.

Consultant RSE numérique / Green IT : Il propose des leviers d'amélioration environnementale liés à l'usage du numérique, réalise des bilans d'impacts, structure des plans d'action RSE applicables au SI, et sensibilise les parties prenantes à un numérique responsable.

13.4 Modalités spécifiques d'intervention

Les prestations en régie doivent être réalisées sur site ou à distance en concertation avec l'OPCO Santé. Les prestations de type projet seront réalisées selon des modalités précisées dans chaque marché subséquent. Le prestataire devra

respecter les politiques internes en matière de sécurité informatique et de protection des données (notamment RGPD). Une traçabilité des interventions, ainsi qu'une documentation associée, seront systématiquement exigées.

Le respect de la traçabilité, de la documentation des opérations et des processus de validation (recette, PV, sauvegarde préalable) est exigé de la part du titulaire.

ARTICLE 16 – Lot 10 : Cybersécurité

14.1 Objet du lot

Le présent lot porte sur la réalisation de prestations intellectuelles dans le domaine de la cybersécurité. Il a pour objet d'accompagner l'OPCO Santé dans la prévention, le contrôle, la sécurisation et la mise en conformité de ses systèmes d'information face aux risques numériques. Les prestations attendues incluent notamment des audits techniques, des dispositifs de supervision de sécurité, l'externalisation de fonctions de gouvernance (RSSI, DPO), ainsi que l'appui à la conformité réglementaire selon des référentiels nationaux ou sectoriels.

14.2 Technologies concernées

Les prestations susceptibles d'être confiées au(x) titulaire(s) du présent lot comprennent (liste non exhaustive) :

- **Audit de sécurité technique :**
 - Audit d'intrusion interne ou externe (boîte noire, grise, blanche)
 - Tests de vulnérabilités sur applications, serveurs, réseaux
 - Recommandations de remédiation et plan d'action priorisé
- **Services de supervision de sécurité (SOC) :**
 - Mise en œuvre d'une supervision continue des vulnérabilités
 - Analyse des alertes, tri, qualification et gestion d'incidents
 - Reporting de sécurité, tableaux de bord, propositions correctives
- **Fonctions SSI externalisées :**
 - **RSSI** : pilotage de la politique SSI, analyse de risques, procédures, sensibilisation, plan de sécurité, comité SSI
 - **DPO** : accompagnement à la conformité RGPD, tenue du registre, analyse d'impact, communication avec la CNIL
- **Homologation et conformité :**
 - Audits de conformité selon des référentiels en vigueur (exemple RGS, ISO 27001, NIS2, DORA, PASSI, ...)
 - Constitution de dossiers d'homologation
 - Accompagnement à la certification ou à la mise en conformité sectorielle

14.3 Profils attendus

Les titulaires devront proposer des profils disposant d'un haut niveau d'expertise en cybersécurité, capables d'intervenir tant sur les volets techniques que réglementaires, et d'adapter leur discours selon les interlocuteurs (techniques, métiers, direction). Les profils suivants sont attendus :

Analyste SOC (N1 / N2) : Surveillance et analyse des événements de sécurité issus du XDR ou du SIEM (exemple Splunk, Sekoia, Microsoft Sentinel), qualification et triage des alertes de sécurité, détection et investigation des incidents (malware, phishing, intrusion), escalade selon les procédures de réponse à incident, rédaction des rapports d'incidents et mise à jour des playbooks de

réponse.

Expert en Cybersécurité Évaluation et traitement des risques de sécurité sur les systèmes d'information, réalisation d'audits de sécurité technique et organisationnel (infrastructure, applicatif, cloud), conduite de tests d'intrusion (réseau, applicatif, API), analyse des vulnérabilités et pilotage des plans de remédiation (CVE, CVSS), participation à la réponse aux incidents de sécurité et aux investigations forensiques, contribution aux projets de mise en conformité réglementaire (RGPD, NIS2, DORA), accompagnement des équipes techniques sur l'intégration de la sécurité dans les cycles de développement (DevSecOps) et veille sur les menaces et les évolutions réglementaires.

Ingénieur : L'ingénieur IT conçoit, met en œuvre et fait évoluer les solutions techniques du système d'information du lot concerné, en garantissant leur performance, leur sécurité, leur fiabilité et leur adéquation aux besoins métiers et aux standards techniques. Il assure également la production, la mise à jour et la gestion de la documentation technique associée à son périmètre d'intervention.

Architecte : L'architecte conçoit et garantit la cohérence des architectures du système d'information incluses dans le lot concerné, en assurant leur alignement avec les besoins métiers, les standards techniques et les exigences de sécurité, de performance et d'évolutivité.

Chef de projet : Le chef de projet pilote et coordonne la réalisation des projets du système d'information du lot concerné, en garantissant leur alignement avec les besoins métiers, ainsi que le respect des exigences de qualité, de coûts, de délais et de gestion des risques.

RSSI : Définit et pilote la politique de sécurité de l'OPCO Santé, assure la coordination avec la gouvernance interne, et accompagne les projets.

DPO : Prend en charge les missions relatives à la protection des données à caractère personnel, en conformité avec le RGPD.

Consultant conformité : Intervient sur les audits de conformité (RGS, ISO 27001, NIS2, DORA, PASSI...), structure les plans d'action, formalise les documents d'homologation ou de certification, et accompagne l'OPCO dans la construction de ses dossiers de conformité réglementaire ou sectorielle.

14.4 Modalités spécifiques d'intervention

Les prestations en régie doivent être réalisées sur site ou à distance en concertation avec l'OPCO Santé. Les prestations de type projet seront réalisées selon des modalités précisées dans chaque marché subséquent. Le prestataire devra respecter les politiques internes en matière de sécurité informatique et de protection des données (notamment RGPD). Une traçabilité des interventions, ainsi qu'une documentation associée, seront systématiquement exigées.

Le respect de la traçabilité, de la documentation des opérations et des processus de validation (recette, PV, sauvegarde préalable) est exigé de la part du titulaire.

ARTICLE 17 – Lot 11 : Intégrateur

15.1 Objet du lot

Le présent lot a pour objet la réalisation de prestations d'intégration, de paramétrage, de mise en service, de support technique et d'accompagnement à l'évolution de solutions logicielles éditeurs ou en mode SaaS, déployées au sein de

l'OPCO Santé. Ces prestations visent à garantir la bonne mise en œuvre fonctionnelle et technique de ces outils, leur interopérabilité avec le système d'information existant, ainsi que leur usage sécurisé, documenté et conforme aux besoins métiers.

15.2 Technologies concernées

Les prestations du présent lot couvrent notamment l'intégration et la maintenance des produits suivants, en environnement cloud ou hybride (liste non exhaustive) :

- **Solutions ITSM / PPM / workflow :**
 - Suite ServiceNow (ITSM, PPM, CMDB, demandes)
- **Plateformes d'intégration & orchestration :**
 - Axway (Automator, API Gateway, Amplify, Fusion)
- **Solutions métier / ERP / RH / SIRH :**
 - CRM Efficy, QuarksUP, UKG, Sage, Silae, Cleemy
- **Plateformes de formation & collaboration :**
 - LMS Moodle, Jira/Confluence
- **Outils transverses & techniques :**
 - Dynatrace, DocuSign, Vocalcom

15.3 Profils attendus

Les profils attendus devront combiner des compétences techniques d'intégration produit avec une sensibilité fonctionnelle forte, et une capacité à dialoguer avec des métiers variés (RH, finances, formation, DSI...).

Ingénieur / Expert : L'ingénieur IT conçoit, met en œuvre et fait évoluer les solutions techniques du système d'information du lot concerné, en garantissant leur performance, leur sécurité, leur fiabilité et leur adéquation aux besoins métiers et aux standards techniques. Il assure également la production, la mise à jour et la gestion de la documentation technique associée à son périmètre d'intervention.

Architecte : L'architecte conçoit et garantit la cohérence des architectures du système d'information incluses dans le lot concerné, en assurant leur alignement avec les besoins métiers, les standards techniques et les exigences de sécurité, de performance et d'évolutivité.

Chef de projet : Le chef de projet pilote et coordonne la réalisation des projets du système d'information du lot concerné, en garantissant leur alignement avec les besoins métiers, ainsi que le respect des exigences de qualité, de coûts, de délais et de gestion des risques.

Développeur / intégrateur API : Réalise les intégrations techniques via connecteurs, sécurise les flux de données, et assure la compatibilité avec les outils internes relatifs au lot concerné.

15.4 Modalités spécifiques d'intervention

Les prestations en régie doivent être réalisées sur site ou à distance en concertation avec l'OPCO Santé. Les prestations de type projet seront réalisées selon des modalités précisées dans chaque marché subséquent. Le prestataire devra respecter les politiques internes en matière de sécurité informatique et de protection des données (notamment RGPD). Une traçabilité des interventions, ainsi qu'une documentation associée, seront systématiquement exigées.

Le respect de la traçabilité, de la documentation des opérations et des processus de validation (recette, PV, sauvegarde préalable) est exigé de la part du titulaire.

ARTICLE 18 – Lot 12 : Maintenance et câblage salle informatique

16.1 Objet du lot

Le présent lot a pour objet de définir les prestations liées à l'aménagement, à la maintenance, au câblage et à l'évolution des salles techniques et infrastructures physiques informatiques de l'OPCO Santé. Il couvre l'ensemble des opérations nécessaires à la mise en conformité, au bon fonctionnement et à la fiabilité des installations (baies informatiques, équipements réseaux, points de connexion, câblage, alimentation), qu'il s'agisse d'interventions ponctuelles, d'opérations de maintenance préventive ou curative, ou de projets de modernisation.

16.2 Typologies des prestations

Les prestations susceptibles d'être confiées au(x) titulaire(s) du présent lot incluent notamment (liste non exhaustive) :

- **Travaux de câblage :**
 - Câblage réseau (cuivre, fibre optique)
 - Câblage électrique dédié (onduleur, baies, équipements)
 - Passage de câbles sous faux plancher ou en faux plafond
- **Installation technique en baie informatique :**
 - Montage et fixation de baies (murales ou au sol)
 - Rackage et câblage d'équipements (serveur, onduleur, switch, firewall, routeur, stockage...)
 - Vérification de la connectivité, du brassage et de l'alimentation
- **Déploiement réseau local :**
 - Pose et configuration de bornes WiFi POE dans les locaux
 - Raccordement aux VLAN, test de couverture et validation de performance
- **Maintenance curative ou préventive :**
 - Vérification des installations existantes, remplacement de composants
 - Maintenance des points de raccordement, étiquetage, schémas de câblage

16.3 Profils attendus

Les intervenants mobilisés pour ce lot devront démontrer une maîtrise des environnements de salles informatiques, une bonne compréhension des contraintes d'exploitation (sécurité, accessibilité, continuité), et une capacité à intervenir en coordination avec les équipes DSI.

Technicien câblage / réseaux : Assure le passage, la terminaison et le brassage des câbles cuivre ou fibre, respecte les plans fournis, effectue les tests de continuité, les mesures de performance, et documente les interventions.

Technicien infrastructure : Réalise l'installation et la maintenance des équipements techniques dans les baies informatiques, assure le câblage structuré, la ventilation, la fixation sécurisée des éléments, et le contrôle de l'alimentation ondulée. Il assure le montage et le démontage de la baie informatique et intervient également lors des opérations de renouvellement ou de transfert de matériel.

Electricien courant fort : Il connecte une baie informatique au courant fort.

Chef de chantier informatique : Supervise les opérations sur site, assure le lien entre l'OPCO Santé, les sous-traitants et les intervenants internes, valide la conformité aux plans, suit le planning, et formalise les PV d'intervention.

16.4 Modalités spécifiques d'intervention



Compte tenu de la nature physique des prestations, elles pourront être réalisées **dans l'ensemble des locaux de l'OPCO Santé, sur l'ensemble du territoire national y compris en outre-mer**, incluant les sites centraux, les antennes régionales, les bureaux partagés ou les salles techniques déportées. Les prestations se dérouleront sur site uniquement, en raison de la nature physique des interventions (câblage, déploiement d'équipements, vérifications techniques).

Les titulaires devront être en mesure de travailler en conformité avec les politiques SSI et RGPD de l'OPCO Santé.

Le respect de la traçabilité, de la documentation des opérations et des processus de validation (recette, PV, sauvegarde préalable) est exigé de la part du titulaire.

ARTICLE 19 – Lot 13 : DATA / IA

17.1 Objet du lot

Le présent lot porte sur la réalisation de prestations intellectuelles dans les domaines de la gestion des données, de l'intelligence artificielle (IA), et de l'intégration applicative via des interfaces d'échange (API). Ces prestations visent à accompagner l'OPCO Santé dans la structuration de sa stratégie data, la mise en œuvre de services ou outils basés sur l'IA (générative ou analytique), la sécurisation des échanges inter-systèmes, ainsi que l'optimisation de l'interopérabilité de son système d'information (SI).

17.2 Technologies concernées

Les prestations du présent lot couvrent un large périmètre technologique (liste non exhaustive) :

- **Plateforme Cloud & Infrastructure** : Microsoft Azure (Azure SQL, Azure Data Factory, Azure Data Lake).
- **Visualisation & Business Intelligence** : Power BI (Tableaux de bord et rapports).
- **Gestion des Données (Gouvernance & Qualité)** :
- **Microsoft Purview** (Gouvernance et catalogue de données).
- **Informatica** (Gestion de la qualité des données et intégration).
- **Langages & Analyse** : Python, SQL.
- **Intelligence Artificielle & Automatisation** :
 - Azure OpenAI (Services d'IA générative).
 - Microsoft Copilot.
 - Machine Learning (Modélisation via Azure ML).

17.3 Profils attendus

Les titulaires devront proposer des profils disposant de compétences avérées dans

les domaines de l'intégration applicative, de la gestion des flux de données, de l'intelligence artificielle, et de la sécurisation des échanges, en capacité d'interagir avec les équipes métiers et techniques.

Administrateur : L'administrateur assure l'exploitation, la configuration et le maintien en condition opérationnelle des composants du système d'information du lot concerné, dans le respect des standards et de la documentation technique en garantissant leur disponibilité, leur performance et leur sécurité.

Ingénieur / Expert : L'ingénieur IT conçoit, met en œuvre et fait évoluer les solutions techniques du système d'information du lot concerné, en garantissant leur performance, leur sécurité, leur fiabilité et leur adéquation aux besoins métiers et aux standards techniques. Il assure également la production, la mise à jour et la gestion de la documentation technique associée à son périmètre d'intervention.

Architecte : L'architecte conçoit et garantit la cohérence des architectures du système d'information incluses dans le lot concerné, en assurant leur alignement avec les besoins métiers, les standards techniques et les exigences de sécurité, de performance et d'évolutivité.

Chef de projet : Le chef de projet pilote et coordonne la réalisation des projets du système d'information du lot concerné, en garantissant leur alignement avec les besoins métiers, ainsi que le respect des exigences de qualité, de coûts, de délais et de gestion des risques.

Directeur de projet : Le directeur de projet pilote et supervise un ou plusieurs projets ou programmes du système d'information relatifs au lot concerné, en garantissant leur cohérence globale, leur alignement avec les objectifs stratégiques et le respect des exigences de qualité, de coûts, de délais et de maîtrise des risques.

Data Analyst: Chargé de la production de rapports via Power BI et de l'analyse approfondie des données pour éclairer les décisions métiers.

Data quality manager : Il assure le pilotage de la qualité des données, l'industrialisation des contrôles et la réalisation d'audits initiaux tout en supportant les équipes internes sur l'outillage dédié.

Expert Metadata & Catalogue : Il met en œuvre la gestion des métadonnées en structurant le catalogue, les modèles et la traçabilité des flux, tout en apportant son support aux analystes.

Data Scientist (Modélisation) : Il intervient sur la conception et la mise en œuvre de modèles prédictifs ou d'intelligence artificielle pour répondre aux besoins d'analyse avancée de l'organisation. Ces experts travaillent de concert pour garantir une stratégie "data-first" conforme aux exigences de sécurité et de confidentialité de l'organisme.

17.4 Modalités spécifiques d'intervention

Les prestations en régie doivent être réalisées sur site ou avec du télétravail établi en concertation avec l'OPCO Santé. Les prestations de type projet seront réalisées selon des modalités précisées dans chaque marché subséquent. Le prestataire devra respecter les politiques internes en matière de sécurité informatique et de protection des données (notamment RGPD). Une traçabilité des interventions, ainsi qu'une documentation associée, seront systématiquement exigées.

Le respect de la traçabilité, de la documentation des opérations et des processus de validation (recette, PV, sauvegarde préalable) est exigé de la part du titulaire.

